

Elaboration du Troisième Plan Santé Environnement d'Île-de-France

Journée de travail en ateliers thématiques
20 juin 2016



Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie

Eléments de retour du GRSE

Rappel du contexte

PNSE3 : améliorer l'**ancrage territorial** des actions de promotion de la santé environnementale

Déclinaison en PRSE3 suivie par les services déconcentrés de l'Etat et l'ARS Ile-de-France en lien avec le SGAR.

Souhait d'une association renforcée des conseils régionaux → **recherche d'une forte implication des acteurs régionaux et des collectivités territoriales**

Territorialisation des politiques définies dans les domaines de la santé et de l'environnement : ouverture également aux différents acteurs locaux

Une gouvernance renouvelée du PRSE3



GRSE élargi

- 6 collèges, de nouveaux acteurs, place des collectivités territoriales
- Un avis consultatif sur la construction, l'avancement et les réorientations du PRSE
- Une réunion tous les ans (2 fois/ an en phase d'élaboration)



Comité de Pilotage

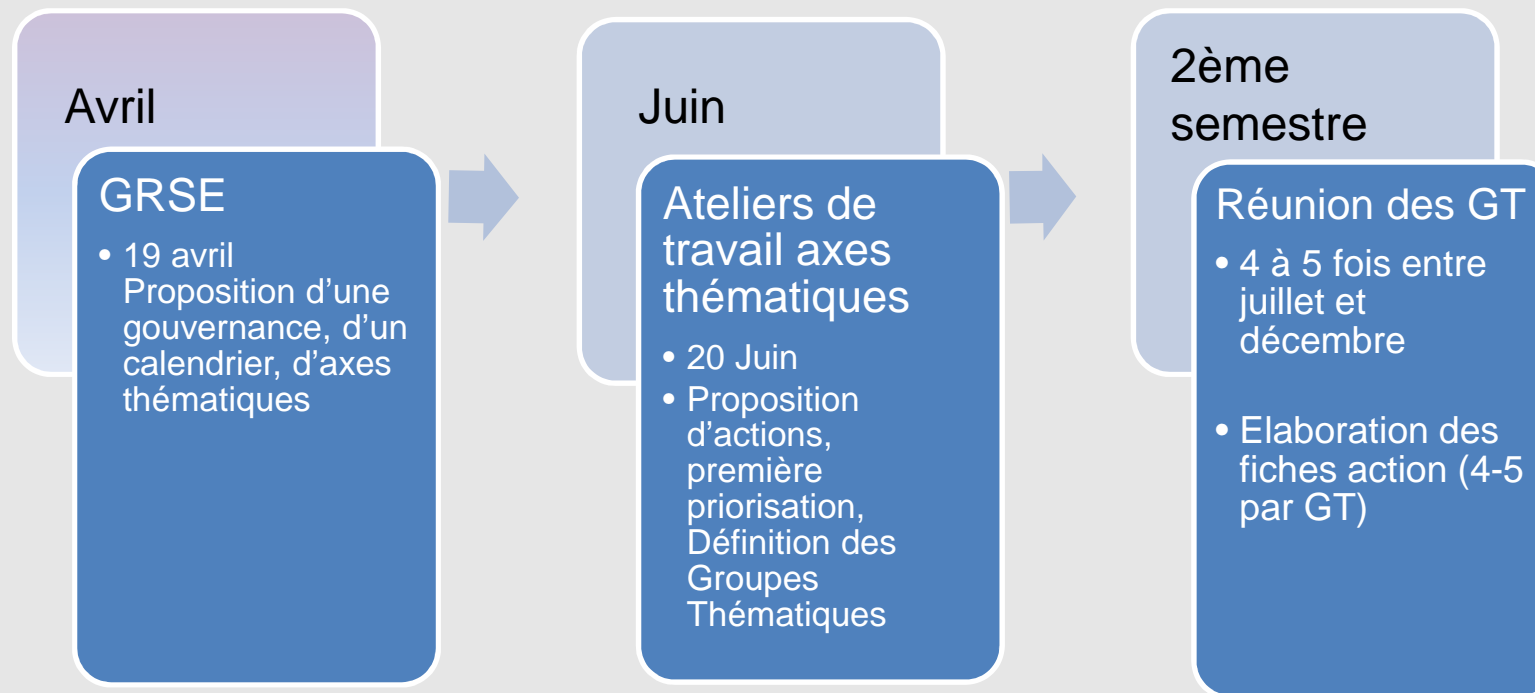
- Composé du Préfet de Région, du Directeur Général de l'ARS et si possible de la Présidente du Conseil Régional
- Arbitre sur la base des avis du GRSE, acte la réorientation des actions le cas échéant, décide des financements alloués
- Evalue les actions
- Une réunion tous les ans (2 fois/ an en phase d'élaboration)



Comité d'Animation

- Composé des référents PRSE de la DRIEE, de l'ARS, du SGAR et si possible du Conseil Régional, des pilotes d'actions, des autres services régionaux de l'Etat concernés en fonction des actions sélectionnées (DRAAF, DIRECCTE, Rectorat...)
- Secrétariat du GRSE, propose des axes thématiques et délivre des outils (cahier des charges fiches action, fonctionnement des ateliers...)
- Prépare le document final du PRSE
- Propose des outils d'évaluation du PRSE
- Coordonne la mise en œuvre des actions et suit leur avancement

La phase d'élaboration du PRSE3



Réflexion à la construction d'un diagnostic territorial

Réflexion à l'élaboration d'un Appel à projets concerté

Le calendrier prévisionnel de l'élaboration

2016

- 19 Avril : **premier GRSE**
- 20 Juin : **journée de travail en ateliers** pour définir les Groupes Thématiques (GT).
Puis **réunions des GT** en (juillet), septembre, octobre, novembre. Finalisation des fiches actions en décembre.
- Fin juin : Organisation d'un Comité d'animation pour préciser le calendrier et le fonctionnement des GT, organisation d'un **Comité de pilotage** pour valider les modalités d'élaboration du PRSE3 (GT, calendrier...).
- Novembre : Réunion du **Comité d'animation** avec les présidents de GT et secrétaires pour faire le point sur l'avancement des fiches action.

2017

- Mi-janvier : proposition de livrables (fiches action) au Comité d'animation, réunion du Comité d'animation.
- Mi-février : **deuxième GRSE**, avis consultatif sur les fiches action.
- Début mars : **Comité de pilotage**.
- Mars : finalisation de la rédaction du PRSE3.
- Avril : mise en consultation (dont CODERST, CRSA, CCPP...).
- Juin : modifications éventuelles, **Comité d'animation, troisième GRSE, Comité de pilotage** puis **approbation**.
- Septembre : Initiation phase de mise en œuvre du PRSE3

La proposition d'axes de travail thématiques

4 axes de travail sont proposés en cohérence avec les actions déclinables du PNSE3 et les pistes d'actions régionales :

- 1) Préparer l'environnement de demain pour une bonne santé**
- 2) Surveiller et gérer les expositions liées aux activités humaines et leurs conséquences sur la santé**
- 3) Travailler à l'identification et à la réduction des inégalités territoriales de santé**
- 4) Protéger et accompagner les populations vulnérables**

La proposition d'axes de travail thématiques

4 axes de travail sont proposés en cohérence avec les actions déclinables du PNSE3 et les pistes d'actions régionales :

1) Préparer l'environnement de demain pour une bonne santé

Actions relatives à l'urbanisme favorable à la santé, l'aménagement du territoire, l'adaptation au changement climatique, la formation en santé-environnement

La proposition d'axes de travail thématiques

4 axes de travail sont proposés en cohérence avec les actions déclinables du PNSE3 et les pistes d'actions régionales :

2) Surveiller et gérer les expositions liées aux activités humaines et leurs conséquences sur la santé

Actions de dépistage, surveillance sanitaire, évaluation et gestion des risques associés à ces activités

Actions sur les risques relatifs aux agents physiques, aux sites pollués

La proposition d'axes de travail thématiques

4 axes de travail sont proposés en cohérence avec les actions déclinables du PNSE3 et les pistes d'actions régionales :

3) Travailler à l'identification et à la réduction des inégalités territoriales de santé

**Action visant à une meilleure connaissance des inégalités de santé :
diagnostic territorial**

**Actions visant à la réduction des points de cumul des nuisances
environnementales**

**Actions locales ciblées sur des territoires où certains facteurs
environnementaux sont désavantageux (ex : protection des captages
d'eau)**

La proposition d'axes de travail thématiques

4 axes de travail sont proposés en cohérence avec les actions déclinables du PNSE3 et les pistes d'actions régionales :

4) Protéger et accompagner les populations vulnérables

Populations vulnérables du point de vue de leur âge et/ou de leur situation socio-économique et/ou de leur état de santé : actions dans le champ de l'habitat, de la QAI, des maladies respiratoires, du bruit...

La journée de travail du 20 juin

Les objectifs de la journée de travail du 20 juin

- Faire émerger à l'issue de la journée une **liste de 4 à 6 actions prioritaires par atelier** qui seront - après décision du COPIL - développées dans le cadre de chacun des groupes de travail (GT) qui émergeront des ateliers thématiques
- **Commencer à réfléchir à la constitution des GT** relatifs aux axes thématiques (recueil des volontariats éventuels, premiers éléments de calendrier...)

La méthode de travail

Les personnes :

- Des participants de tous horizons impliqués dans des actions relatives à la santé environnement en Ile de France appelés à faire des propositions d'actions au sein de 4 ateliers
- Des animateurs d'atelier avec un rôle de facilitateurs, structurant les échanges et les débats
- Des rapporteurs en charge de restituer les travaux de chacun des ateliers

La méthode de travail

Le temps :

- Une plénière introductive pour dresser un premier portrait de la région en matière d'enjeux de santé environnement
- Une première phase d'atelier (2h le matin) pour échanger sur les pistes proposées et faire émerger de nouvelles propositions
- Une deuxième phase d'atelier (1h30 l'après-midi) pour travailler à une hiérarchisation des pistes d'actions débattues
- Une plénière de conclusion pour partager les travaux des 4 ateliers et en débattre

La méthode de travail

Les lieux :

- 4 salles de travail
- Un fond de dossier sur lequel s'appuyer pour baser les débats, mais ne pas s'y limiter !

La suite à court terme :

- Réunion du Comité d'animation et du COPIL pour statuer sur les pistes d'action émergées de ces ateliers → **sélection d'une liste stabilisée d'actions**
- Transmission de tableaux aux participants de la journée pour inscription dans les futurs GT
- Définition du calendrier de travail des GT, lancement des réunions a priori en septembre

Les Ateliers

- Atelier n° 1 : Préparer l'environnement de demain pour une bonne santé

Animation : Anne kauffmann (Airparif) et Muriel Dubreuil (ORS)

Rapporteur : Delphine Forestier (ARS)

Salle Henry de Seilhac 1 (1^{er} étage)

Les Ateliers

Atelier n°2 : Surveiller et gérer les expositions liées aux activités humaines et leurs conséquences sur la santé

Animation : Céline Legout (SPF - CIRE) et Pierre Jérémie (DRIEE)

Rapporteur : Anne Stervinou (SPI Vallée de Seine)

Plénière salle Guyot (RDC)

Les Ateliers

Atelier n° 3 : Travailler à l'identification et à la réduction des inégalités territoriales de santé

Animation : Marc Schoene (Institut Renaudot) et Yorghos Remvikos (Université de Versailles St Quentin en Yvelines)

Rapporteur : Laurent Tellechea (DRIEE)

Salle 212 (2ème étage)

Les Ateliers

Atelier n°4 : Protéger et accompagner les populations vulnérables

Animation : Sabine Host (ORS) et Hubert Isnard (SFSE)

Rapporteur : Sylvie Drugeon (ARS)

213-214 (2ème étage)

Éléments pour l'état des lieux santé environnement régional

Présentation de l'ORS

Discussion

Lancement des travaux dans les ateliers

Les salles de travail

- **GUYOT (RDC- salle Plénière) atelier 2** : Surveiller et gérer les expositions liées aux activités humaines et leurs conséquences sur la santé
- **Henri de Seilhac 1 (1^{er} étage) atelier 1** : Préparer l'environnement de demain pour une bonne santé
- **Salles 213-214 (2^{ème} étage) atelier 4** : Protéger et accompagner les populations vulnérables
- **Salle 212 (2^{ème} étage) atelier 3** : Travailler à l'identification et à la réduction des inégalités territoriales de santé

Les Horaires

- Atelier matin : 10h45-12h45
- Déjeuner : Salle Henri de Seilhac 1 et 2 :
12h45-14h
- Atelier après-midi : 14h- 15h30
- Plénière de restitution : 15h45 - 17h15
- Conclusion : 17h15-17h30